

A F A S E C

OBSERVATOIRE SOCIAL 2022

DE L'ACTIVITÉ DE CHEVAUX
DE COURSES EN FRANCE



1	LE CHEVAL EN FRANCE	p4
2	L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES	p6
3	LES ENTRAÎNEURS	p8
4	LES ÉCURIES	p12
5	LES SALARIÉS	p14
	5.1 Les chiffres clés	p15
	5.2 Les évolutions	p16
	5.3 La répartition par âge	p18
	5.4 Les femmes dans la profession	
6	LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE	
	6.1 Les chiffres clés	p19
	6.2 Carte galop	p20
	6.3 Carte trot	p21
	6.4 Données détaillées de l'année 2021	p22
7	LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES	p25
8	L'AFASEC	
	8.1 Former les futurs professionnels	p26
	8.2 Accompagner les salariés des écuries de courses tout au long de leur parcours professionnel	p27
	8.3 Le conseil et la prospective	p27
	8.4 Développer les compétences des professionnels	p28
	8.5 L'AFASEC en région	p29
	8.6 Projet de l'Association 2018-2022	p31



LE CHEVAL EN FRANCE.



65 595 personnes travaillent à titre principal dans la filière

80 000 autres à titre secondaire

Nombre d'équidés : **1,05 million** ⁽¹⁾

28% des emplois générés par les courses (soit 18 410 personnes dans la filière courses hippiques)

Nombre de cavaliers : **601 166** licenciés FFE ⁽²⁾ (-4,1% vs 2020)

Equitation **4^{ème}** sport national

1^{er} sport féminin avec 83,2% de licenciées dont les 2/3 ont moins de 21 ans ⁽²⁾

CHIFFRES
CLÉS



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La méthode utilisée s'appuie sur les définitions de l'emploi du Bureau International du Travail et de l'INSEE.

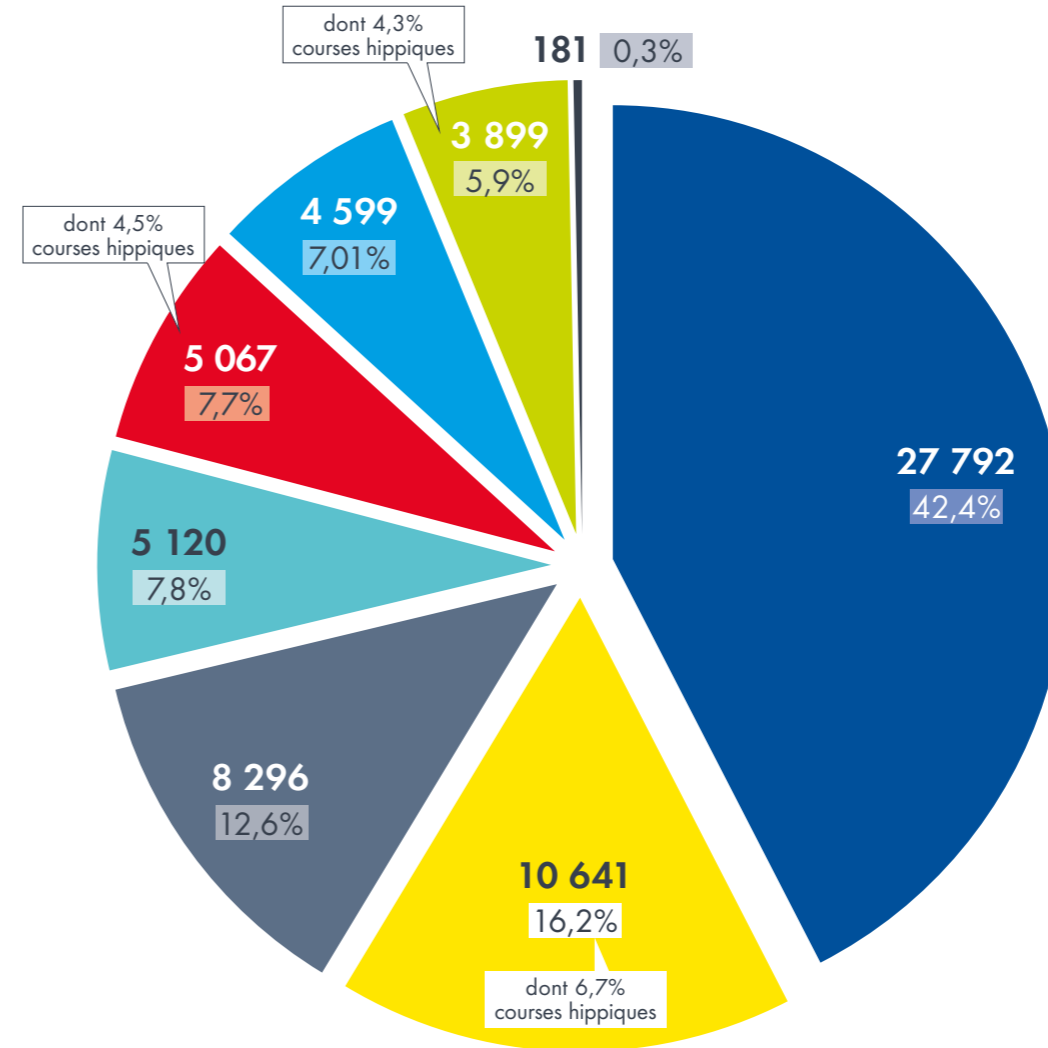
Les personnes en emploi principal sont celles dont l'activité équine est exercée à titre principal (soit car étant la plus rémunératrice, soit car représentant au moins un mi-temps de travail).

Seul ce niveau de décompte peut être comparé à celui d'autres secteurs, pour éviter qu'une personne exerçant dans plusieurs secteurs différents ne soit comptabilisée plusieurs fois.

Selon le BIT, la population active occupée comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale (Source : INSEE).

Les estimations d'emploi de l'INSEE comptabilisent le nombre de personnes en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT), après traitement de la multiactivité qui conduit à ce que les personnes qui occupent plusieurs emplois durant la dernière semaine de l'année ne sont comptées qu'une fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année (Source : INSEE).

SOURCE : ANNUAIRE ECUS/IFCE 2020 - (1) 2019 - (2) 2020



LES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LA FILIÈRE ÉQUINE EN FRANCE EN 2018

- Equitation
- Eleveage
- Courses hippiques / Entraînement
- Prestataires autour du cheval (vétérinaires, maréchaux-ferrants, dentistes, transporteurs...)
- Organisation et développement de la filière
- Fournisseurs et prestataires des entreprises hippiques (fabricants et distributeurs en alimentation, en équipement, en matériel de transport, conseil/études, communication...)
- Vendeurs de produits indirectement liés aux équins
- Autres utilisateurs (traction et médiation équine)

SOURCE : ANNUAIRE ECUS/IFCE 2018 (ÉTUDE RÉALISÉE TOUS LES 5 ANS)

Les valeurs données correspondent au nombre de salariés auquel il faut ajouter 30 000 non salariés dans les écuries de courses et établissements équestres cumulés. (Base : 65 595 personnes travaillant à titre principal dans la filière).

L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES.



CHIFFRES CLÉS

2 546 réunions en 2021

18 101 courses en 2021

58,5% de courses trot en 2021

41,5% de courses galop en 2021



LES COURSES EN FRANCE EN 2021

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»	Propriétaires
Galop	1 056	7 072	13 665	9 651	70 763	5 873	4 682
Trot	1 490	11 029	15 345	16 817	142 044	1 786	4 240
TOTAL 2021	2 546	18 101	29 010	26 468	212 807	7 659	8 922

«PARTANTS ÉTRANGERS» : NON ENTRAÎNÉS EN FRANCE MAIS COURANT DANS LES COURSES FRANÇAISES

TOTAL 2020	2 059	15 423	29 498	26 524	188 335	5 628	8 676
Taux de variation 2021 vs 2020	+23,6%	+17,3%	-1,6%	-0,2%	+12,9%	+36,1%	+2,8%
TOTAL 2019	2 539	18 040	30 072	26 864	219 214	7 149	6 635
Taux de variation 2021 vs 2019	+0,3%	+0,3%	-3,5%	-1,5%	-2,9%	+7,1%	+34,4%

LES COURSES EN FRANCE DE 2017 À 2021 GALOP

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2021	1 056 ↑	7 072 ↑	13 665 →	9 651 →	70 763 ↑	5 873 ↑
2020	838 ↓	5 978 ↓	13 123 →	9 979 →	61 997 ↓	4 203 ↓
2019	1 047 →	6 985 ↓	13 697 →	9 746 →	69 656 →	5 323 ↑
2018	1 061 →	7 039 ↓	13 726 ↓	9 748 ↓	69 614 ↓	5 008 ↑
2017	1 063	7 108	13 937	10 040	71 635	4 837

LES COURSES EN FRANCE DE 2017 À 2021 TROT

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2021	1 490 ↑	11 029 ↑	15 345 ↓	16 817 →	142 044 ↑	1 786 ↑
2020	1 221 ↓	9 445 ↓	16 375 →	16 545 ↓	126 338 ↓	1 425 ↓
2019	1 492 →	11 055 ↓	16 375 ↓	17 118 ↓	149 558 ↓	1 826 →
2018	1 511 →	11 183 ↓	16 664 ↓	17 637 ↓	151 316 ↓	1 871 →
2017	1 516	11 205	16 905	19 117	154 258	2 281

→ ↑ ↓ Variation vs A-1

LES ENTRAÎNEURS.

2 300 entraîneurs en France en 2021 (-3% par rapport à 2020 et -18% par rapport à 2012)

26 468 chevaux entraînés (-0,2% par rapport à 2020 (-3,3% au galop et +1,6% au trot), -4,7% en comparaison avec 2012)

773 sont employeurs de main d'œuvre (-5,61% par rapport à 2020 et -10% par rapport à 2012), soit 34% d'employeurs de MO

CHIFFRES CLÉS

Un entraîneur public entraîne en moyenne **22** chevaux au galop et **17** au trot

Un entraîneur particulier entraîne en moyenne **18** chevaux au trot et **4** au galop

Un entraîneur avec une autorisation d'entraînement entraîne en moyenne **6** chevaux au trot et **4** au galop

Un entraîneur avec un permis d'entraîner en 2021 entraîne en moyenne **2** au galop et **1** au trot

Âge moyen des entraîneurs : **49,5** (49 ans en 2012)

49 ans au trot (H 51 ans et F 47 ans) - **50** ans au galop (H 54 ans et F 46 ans)

LES ENTRAÎNEURS EN FRANCE

	2017		2018		2019		2020		2021	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Entraîneur professionnel										
Entraîneur public	374	869	377	877	370	868	370	836	385	808
Entraîneur particulier	21	73	12	71	14	61	14	61	12	54
Entraîneur «amateur»										
Autorisation d'entraînement	40	265	34	275	32	270	28	270	30	262
Permis d'entraîner	478	321	459	383	436	380	427	366	393	356
TOTAL (y.c employeurs de MO)	913	1 528	882	1 606	852	1 579	839	1 533	820	1 480
Employeurs de main d'œuvre	295	554	267	513	286	519	291	528	298	475



ART. 26 TROT
CODE DES COURSES DU 25 FEVRIER 2022

II. Autorisation d'entraîner

Une telle autorisation peut être sollicitée par :

- Le propriétaire entraînant, au titre de son activité principale, les chevaux lui appartenant ou appartenant à son conjoint. Il faut soit avoir gagné au moins cinq courses, soit avoir été salarié pendant trois ans ou avoir rempli cette dernière condition pendant deux ans et être titulaire du CAPA, soit avoir gagné 35 courses.
- L'entraîneur particulier : personne liée, par contrat, à un propriétaire.

III. Permis d'entraîner

Un tel permis peut être sollicité par une personne admise à monter en qualité d'amateur depuis deux ans au minimum, ayant participé au minimum à trente courses dans les cinq années qui précèdent la date de demande. Le titulaire de ce permis ne peut, pendant la période de validité du permis, entraîner que trois ou quatre (s'il a obtenu le permis avant 2006) chevaux différents au maximum. Un tel permis peut être demandé par une personne ayant été titulaire d'une licence d'entraîneur public ou d'une autorisation d'entraîner et ayant fait valoir ses droits à la retraite.

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER
REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Licence d'entraîneur public

L'entraîneur public doit exercer cette activité au titre de son activité principale et doit avoir au moins trois chevaux sous sa direction. Il doit avoir suivi un stage de formation. Il doit être majeur et satisfaire à au moins un des quatre critères suivants :

- avoir gagné au moins cinquante courses
- avoir été salarié pendant six ans, chez un entraîneur titulaire d'une licence
- avoir rempli cette dernière condition pendant quatre ans et être titulaire d'un CAPA (option hippique)
- avoir gagné 35 courses pour une personne titulaire du permis d'entraîner, avec des chevaux déclarés à son effectif.



ART. 27 GALOP
CODE DES COURSES DU 1^{ER} MARS 2022

II. Autres formes d'autorisations d'entraîner

- Autorisation d'éleveur-entraîneur : L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner à titre principal sur son exploitation d'élevage et le cas échéant, sur un autre site sur autorisation préalable des Commissaires de France Galop, des chevaux dont lui ou son conjoint, partenaire du PACS ou concubin (un certificat de concubinage établi par la mairie ou une attestation sur l'honneur doit être fourni(e)) est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint, partenaire du PACS ou concubin. Cinq des chevaux déclarés peuvent cependant ne pas être élevés par ce propriétaire ou par son conjoint, partenaire du PACS ou concubin à condition qu'ils soient leur entière propriété ou pour deux d'entre eux en location en totalité.

- Permis d'entraîner : Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité. Cinq remplacements sont admis au cours d'une même année.

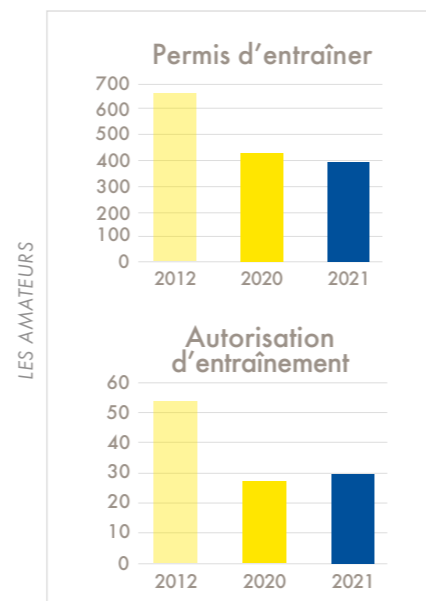
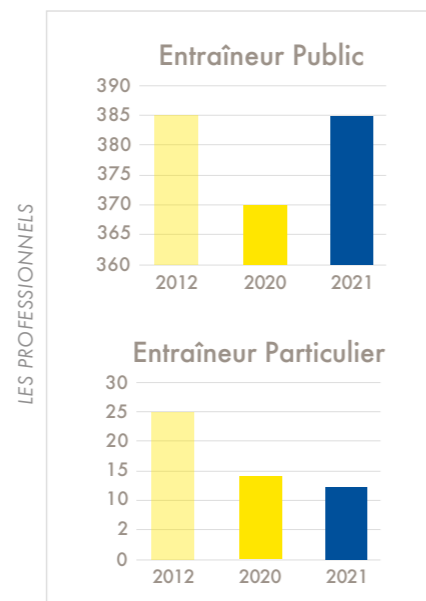
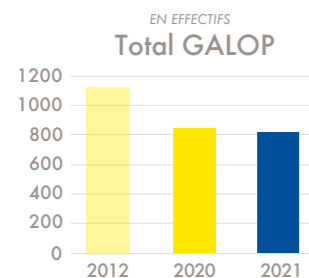
LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER
REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Entraîneur professionnel

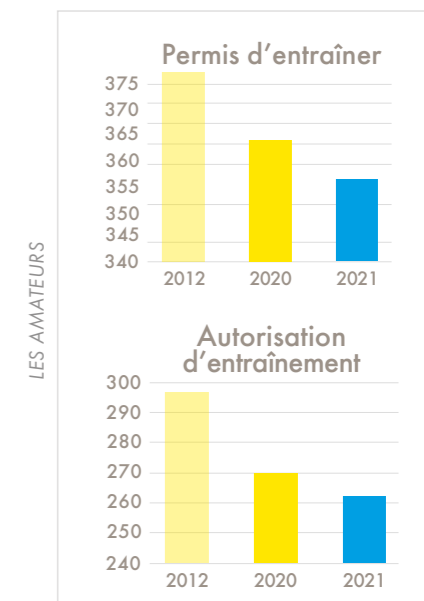
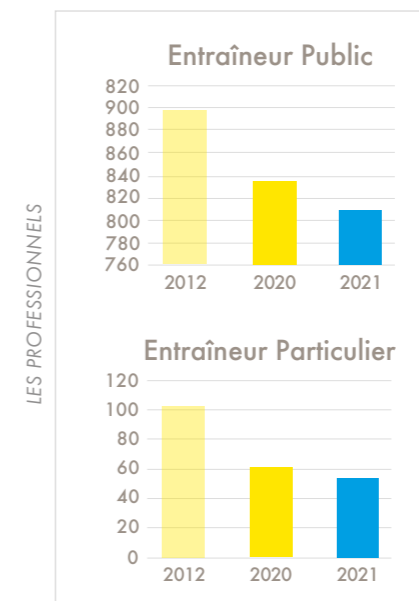
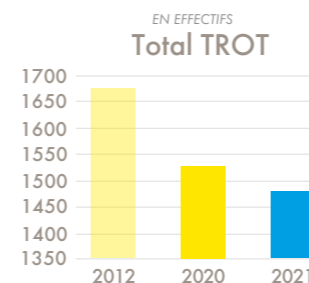
- Entraîneur public : L'entraîneur public est autorisé à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents.
- Entraîneur particulier : L'entraîneur particulier est autorisé à entraîner des chevaux appartenant à un propriétaire unique avec lequel il ou elle est lié(e) par un contrat de travail agréé par les Commissaires de France Galop. Les chevaux entraînés par un entraîneur particulier ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat d'association.

LES ENTRAÎNEURS.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRAÎNEURS PAR CATÉGORIE AU GALOP



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRAÎNEURS PAR CATÉGORIE AU TROT



LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 128 À 820 (-27,3% PAR RAPPORT À 2012)

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP VS N-1 (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 839 À 820 (-2,26%)

Les professionnels

Le nombre d'**entraîneurs publics** progresse de +4% en 2021 par rapport à 2020. Leur nombre est équivalent à celui de 2012.

La moyenne est de 379 entraîneurs publics sur 10 ans.

Le nombre d'**entraîneurs particuliers*** est en léger retrait (-2 en effectifs) par rapport à 2020, mais en net recul de -50% par rapport à 2012.

La moyenne est de 17 entraîneurs particuliers sur 10 ans.

Les amateurs

Les **permis d'entraîner** sont en baisse de -8%, ils sont 393 en 2021 contre 427 en 2020, forte réduction sur 10 ans (-41%).

La moyenne est de 489 permis d'entraîner sur 10 ans.

Le nombre d'**autorisations d'entraîner** affiche une infime progression par rapport à 2020 (+2, en effectif), recul marqué par rapport à 2012 (-43,3%).

La moyenne est de 39 autorisations d'entraîner sur 10 ans.

*BASES DE CALCUL RÉDUITES

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 676 À 1 480 (11,7% PAR RAPPORT À 2012)

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT VS N-1 (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 533 À 1 480 (-3,46%)

Les professionnels

Le nombre d'**entraîneurs publics** fait apparaître une minime baisse par rapport à 2020 (-3,3%), mais affiche -10% en 10 ans.

La moyenne sur 10 ans correspondant à 875 entraîneurs publics.

Le nombre d'**entraîneurs particuliers*** est en très léger recul par rapport à 2020 (-7 en effectif) mais montre une baisse conséquente de -47% par rapport à 2012. La moyenne est de 78 entraîneurs particuliers sur 10 ans.

Les amateurs

Les **permis d'entraîner**, quant à eux, affichent une faible érosion, ils sont 356 en 2021 contre 366 en 2020. Par rapport à 2012, cette catégorie recule de 6% mais la tendance reste relativement stable sur 10 ans. La moyenne étant de 366 permis d'entraîner sur une décennie.

Léger retrait du nombre d'**autorisations d'entraîner** par rapport à 2020, une diminution de -11,5% par rapport à 2012.

La moyenne est de 281 autorisations d'entraîner sur 10 ans.

LES ÉCURIES.

773 écuries employeurs de main d'œuvre en France en 2021

(-5,61% par rapport à 2020, -4% vs 2019) / 298 (+2,4%) au galop et 475 entreprises au trot (-10%)

3 salariés par écurie en moyenne au trot

8 salariés par écurie en moyenne au galop

CHIFFRES
CLÉS

36% des écuries de galop sont employeurs de main d'œuvre (35% en 2020, 26% en 2012)

32% des écuries de trot sont employeurs de main d'œuvre (34% en 2020, 34% en 2012)

33% des salariés sont dans des écuries de moins de 10 employés au galop en 2021
(32% en 2020, 32% en 2012)

77% des salariés sont dans des écuries de moins de 10 employés au trot en 2021
(77% en 2020, 84% en 2012)

LA PLUS GRANDE ÉCURIE GALOP

- **74** salariés au galop (dont 25% de femmes)

LA PLUS GRANDE ÉCURIE TROT

- **31** salariés au trot (dont 32% de femmes)

REPARTITION DES ÉCURIES DE GALOP PAR TAILLE

Ecuries de :	2017	2018	2019	2020	2021	2021	
						Pourcentage cumulé d'employeurs	Pourcentage cumulé de salariés
0 salarié	618	615	566	548	522		
- 3 salariés	112	77	85	82	100	34%	6%
3 à 5 salariés	55	70	79	75	69	57%	17%
6 à 10 salariés	54	43	47	60	60	77%	35%
11 à 15 salariés	34	32	31	25	22	84%	47%
16 à 20 salariés	14	20	19	18	20	91%	62%
21 à 25 salariés	7	10	11	14	10	94%	71%
26 à 30 salariés	5	2	1	4	6	96%	78%
31 à 50 salariés	11	10	11	10	6	98%	88%
+ de 50 salariés	3	3	2	3	5	100%	100%
TOTAL	295	267	286	291	298		

SOURCES : AG2R LA MONDIALE/AFASEC
*BASES DE CALCUL RÉDUITES

Mouvements constatés dans la répartition avec des oscillations entre les catégories de +2 ou -4 écuries à partir de 16 salariés. Augmentation de +22% des entreprises de - de 3 salariés, diminution de -8% des écuries de 3 à 5 salariés et de -28% pour les entreprises de 21 à 25 salariés par rapport à 2020. Progression du nombre d'écuries comprenant 26 à 30 salariés et + de 50 salariés.

Nombre d'écuries relativement stable mais la taille moyenne est en recul.

REPARTITION DES ÉCURIES DE TROT PAR TAILLE

Ecuries de :	2017	2018	2019	2020	2021	2021	
						Pourcentage cumulé d'employeurs	Pourcentage cumulé de salariés
0 salarié	974	1093	1060	1005	1005		
- 3 salariés	337	292	306	327	297	63%	28%
3 à 5 salariés	151	161	154	139	115	87%	58%
6 à 10 salariés	42	37	37	40	42	96%	79%
11 à 15 salariés	11	11	11	9	13	98%	90%
16 à 20 salariés	10	8	8	9	4	99%	95%
21 à 25 salariés	3	3	3	3	3	100%	100%
26 à 30 salariés	-	1	-	1	-	100%	100%
31 à 50 salariés	-	-	-	-	1	100%	100%
+ de 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	554	513	519	528	475		

SOURCES : AG2R LA MONDIALE/AFASEC
*BASES DE CALCUL RÉDUITES

Tendance à la baisse pour les écuries de moins de 3 salariés -9%, également pour les écuries de 3 à 5 salariés -17% et pour celles de 16 à 20 salariés (4 écuries au lieu de 9) par rapport à 2020.

Augmentation significative pour les écuries de 11 à 15 salariés.

Nombre d'écuries en recul, principalement au sein de la catégorie - de 10 salariés.



LES SALARIÉS.

5.1 CHIFFRES CLÉS

3 920 salariés au total

(-5,4% par rapport à 2020, -2,6% par rapport à 2012) dont 1/4 de mouvements «entrées/sorties»

62% salariés au galop et **38%** salariés au trot

60,2% d'hommes (68% en 2012) et **39,8%** de femmes (32% en 2012)

36,7 ans : âge moyen des hommes (33 ans en 2012)

29,6 ans : âge moyen des femmes (27 ans en 2012)

*CES DONNÉES AU 31/12/2021, FOURNIES PAR L'AG2R LA MONDIALE, INTÈGRENT L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL.

	2017	2018	2019	2020	2021
Galop	2 364 <i>58% de la population</i>	2 335 <i>59% de la population</i>	2 345 <i>59% de la population</i>	2 525 <i>61% de la population</i>	2 448 <i>62% de la population</i>
Trot	1 695 <i>42% de la population</i>	1 635 <i>41% de la population</i>	1 601 <i>41% de la population</i>	1 620 <i>39% de la population</i>	1 472 <i>38% de la population</i>
TOTAL	4 059	3 970	3 946	4 145	3 920

SALARIÉS

- Stabilisation de l'âge moyen des hommes : **36,7 ans** en 2021 contre **37,2 ans** en 2020 ainsi que celui des femmes : **29,6 ans** en 2021 contre **30,1 ans** en 2020.
- Augmentation marquante du nombre de femmes salariées, elle représentent **39,8%** en 2021 (**38%** en 2020), par comparaison elles étaient **32%** en 2012 (1559 femmes en 2021 vs 1302 femmes en 2012, **+19,7%** en 10 ans).
- **A moins de 30 ans**, elles représentent **1 salarié sur 2** de la base totale des salariés, comme en 2020.
- **A 20 ans et moins** elles représentent **16,7%** de la base totale des femmes (2 disciplines confondues) contre **15%** en 2020.
- La féminisation continue de progresser, évolution de presque 2 points en 2021 avec une augmentation particulièrement marquée chez les femmes de 20 ans et moins notamment au galop.

JOCKEYS (GALOP)

44 apprentis
(+29% par rapport à 2012)

11 jockeys entraîneurs
(dont 2 femmes / +32,5% par rapport à 2012)

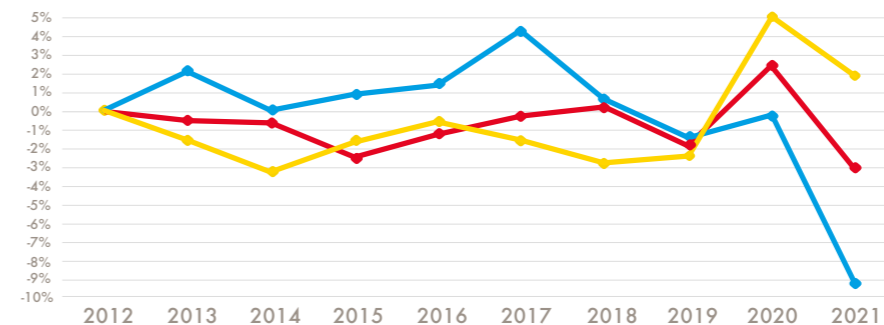
57 jockeys freelance
(dont 4 femmes / -8% par rapport à 2020)

416 jockeys salariés
(dont 95 femmes / soit 22%)
(-19,6% par rapport à 2012 / +4,8% par rapport à 2020)

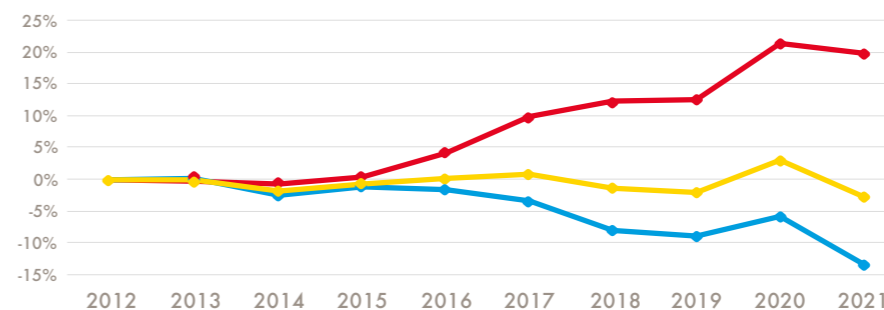
5.2 LES ÉVOLUTIONS

SOURCE : AFASEC, 2021

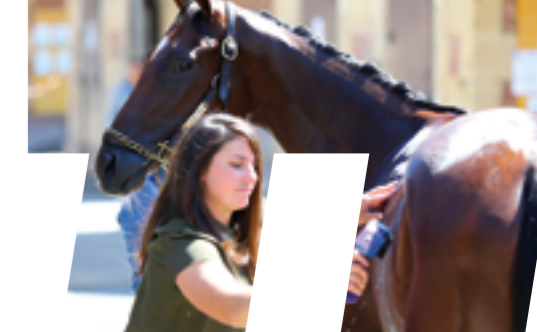
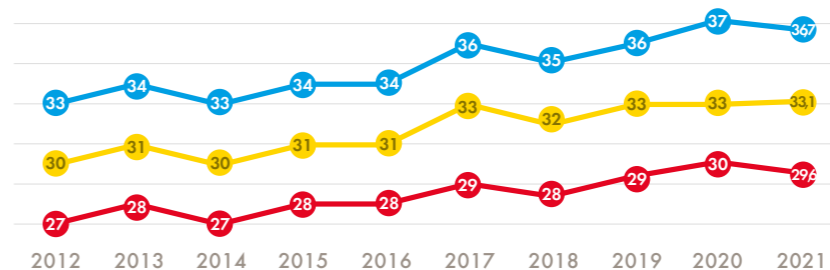
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR DISCIPLINE ENTRE 2012 ET 2021



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR SEXE ENTRE 2012 ET 2021



ÉVOLUTION ÂGE MOYEN DE 2012 À 2021



Galop
Trot
Galop + Trot

Femme
Homme
Homme + Femme

Augmentation de **19,7%** des femmes entre 2012 et 2021 et diminution des hommes de **13,3%**.
Décroissement des hommes **7,9%** entre 2020 et 2021 et baisse de **1,4%** des femmes.



LES SALARIÉS.



5.3 LA RÉPARTITION PAR ÂGE

L'âge moyen des salariés est de **33,1 ans** (30 en 2012)

48% des salariés ont moins de **30 ans** (57% en 2012)

Au trot, **32,3%** des salariés ont moins de **25 ans** (33% en 2020 / 47% en 2012)

Au galop, **28,5%** des salariés ont moins de **25 ans** (25% en 2020 / 38% en 2012)

	2017		2018		2019		2020		2021		2021			
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
	Femmes + Hommes										Femmes		Hommes	
- de 18 ans	118	134	123	109	77	45	49	62	62	56	37	30	25	26
18 à 20 ans	244	278	255	239	208	207	197	151	237	143	125	69	112	74
21 à 25 ans	353	280	453	337	448	354	483	394	499	349	278	164	221	185
26 à 30 ans	423	232	385	211	416	221	445	219	416	204	201	93	215	111
31 à 35 ans	320	185	278	177	305	186	349	171	343	157	144	63	199	94
36 à 40 ans	210	140	211	125	217	132	245	142	223	113	79	51	144	62
41 à 45 ans	194	112	183	115	181	105	195	111	183	109	43	27	140	82
46 à 50 ans	178	113	160	111	168	122	197	117	155	101	32	30	123	71
51 à 55 ans	146	97	135	100	154	105	144	102	151	96	21	24	130	72
56 à 60 ans	121	71	104	66	113	68	132	66	110	74	13	13	97	61
+ de 60 ans	57	53	48	45	58	56	89	85	69	70	13	9	56	61
TOTAL	2 364	1 695	2 335	1 635	2 345	1 601	2 525	1 620	2 448	1 472	986	573	1 462	899

» RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE D'ÂGE AU TROT ET GALOP

Au trot (base : 1 472 salariés)

Vieillessement de la population des salariés dans les écuries de trot qui perdure depuis quelques années.

A partir de 46 ans et ce jusqu'à + de 60 ans, forte augmentation de ces tranches d'âge en comparaison avec 2012 (+ 60 ans, en effectifs : 9 en 2012, 70 en 2021).

La catégorie 21 à 25 ans s'accroît légèrement de **+3,2%** par rapport à 2012 mais décline de **-11,4%** par rapport à 2020.

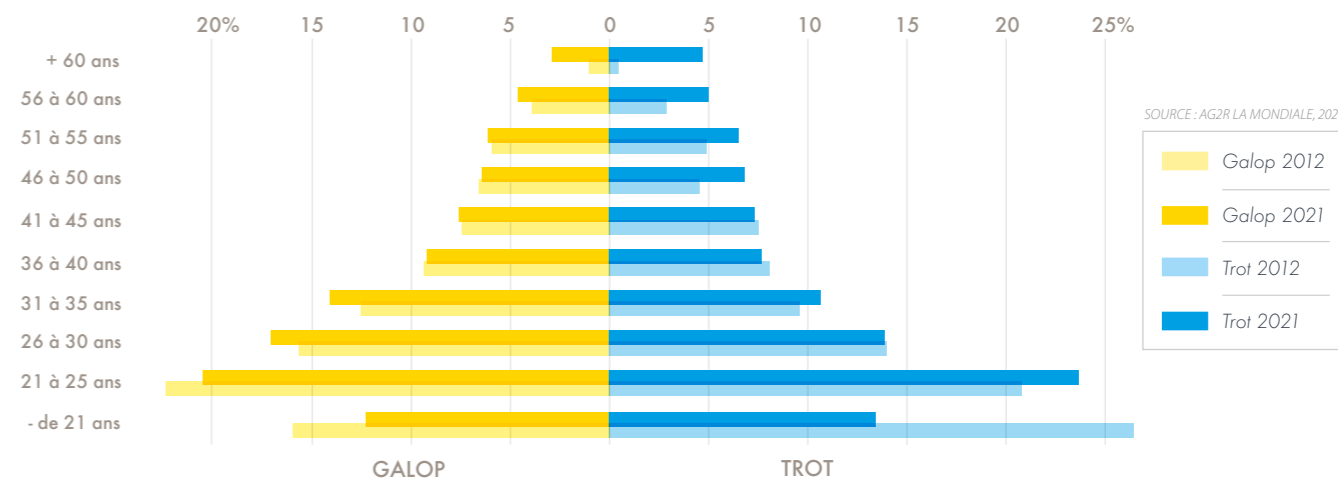
La catégorie des moins de 21 ans diminue radicalement avec **-53,6%** en comparaison à 2012 et **-6,57%** versus 2020.

Au galop (base : 2 448 salariés)

Même constat qu'au trot concernant le vieillissement des salariés des écuries de courses particulièrement avec la catégorie des + de 60 ans (en effectifs : 24 en 2012, 69 en 2021). Stabilité des catégories de 36 ans à 55 ans par rapport à 2012. Evolutions des 26 à 30 ans de **+10%** et des 31 à 35 ans de **+14,7%** en comparaison avec 2012 mais constat d'un net recul de la catégorie de 46 à 50 ans de **-21,3%** par rapport à 2020. **Les 25 ans et moins** sont retrait de **-13%** par rapport à 2012 **mais en augmentation de +9,4% au regard de 2020**. Diminution des moins de 21 ans de **-20,5%** en comparaison avec 2012 mais **nette progression de +21,5% comparée à 2020**.

On constate par ailleurs que les 26 à 35 ans ont augmenté en 10 ans de **+12,6%** de salariés mais accuse une légère baisse de **-4,4%** en 1 an.

Cette distribution diffère peu de celle de 2020 dans l'ensemble. On peut souligner toutefois au galop l'accroissement des catégories de jeunes salariés (-de 21 ans et 25 ans et -) vs 2020.



5

5.4 LES FEMMES DANS LA PROFESSION

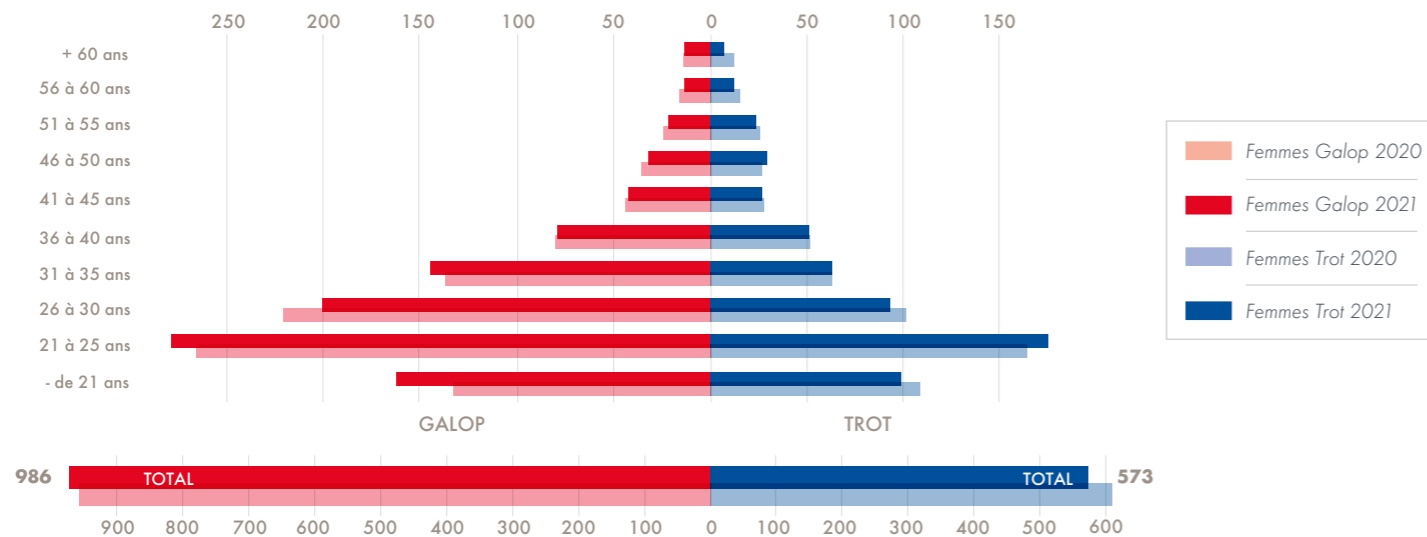
39,8% de femmes salariées

A moins de 30 ans, **51%** des salariées sont des femmes

228 femmes ont entraîné des chevaux de courses au galop (180 en 2012)

94 femmes ont entraîné des chevaux de courses au trot (76 en 2012)

» RÉPARTITION FEMMES PAR TRANCHE D'ÂGE AU TROT ET GALOP



La part des femmes dans la profession poursuit sa croissance pour atteindre 39,8% en 2021 (40,3% au galop & 38,9% au trot) vs. 38,0% en 2020. Pour rappel, au galop le nombre de femmes est en progression de +1,6% par rapport à 2020, quand le nombre total de salariés recule de -3,0%. Au trot, il recule de -6,2% vs 2020, quand le nombre total de salariés est en repli de -9,1%.

Les femmes de 25 ans et moins au galop (base 2021 : 440 vs base 2020 : 399)* / 2021 vs 2020 : **+10,3%** de femmes au galop.

Les femmes de 25 ans et moins au trot (base 2021 : 263 vs base 2020 : 284)* / 2021 vs 2020 : **-7,4%** de femmes au trot.

Concernant les - de 21 ans au galop (base 2021 : 162 vs base 2020 : 133)* / 2021 vs 2020 : **+21,8%** de femmes au galop.

Concernant les - de 21 ans au trot (base 2021 : 99 vs base 2020 : 109)* / 2021 vs 2020 : **-9,1%** de femmes au trot.

La catégorie des 26-30 ans au galop (base 2021 : 201 vs base 2020 : 221)* / 2021 vs 2020 : **-9%** de femmes au galop.

La catégorie des 26-30 ans au trot (base 2021 : 93 vs base 2020 : 102)* / 2021 vs 2020 : **-8,8%** de femmes au trot.

Il faut noter qu'au galop la catégorie des femmes de 31 à 35 ans est en hausse.

*BASES DE CALCUL RÉDUITES

6

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.

6.1

CHIFFRES CLÉS

53 départements ont une activité d'entraînement des chevaux de courses (65 en 2012)

5 départements entraînent exclusivement au galop (8 en 2012)

26 départements entraînent exclusivement au trot (30 en 2012)

18,8% des salariés travaillent dans le département de l'Oise (21% en 2012)

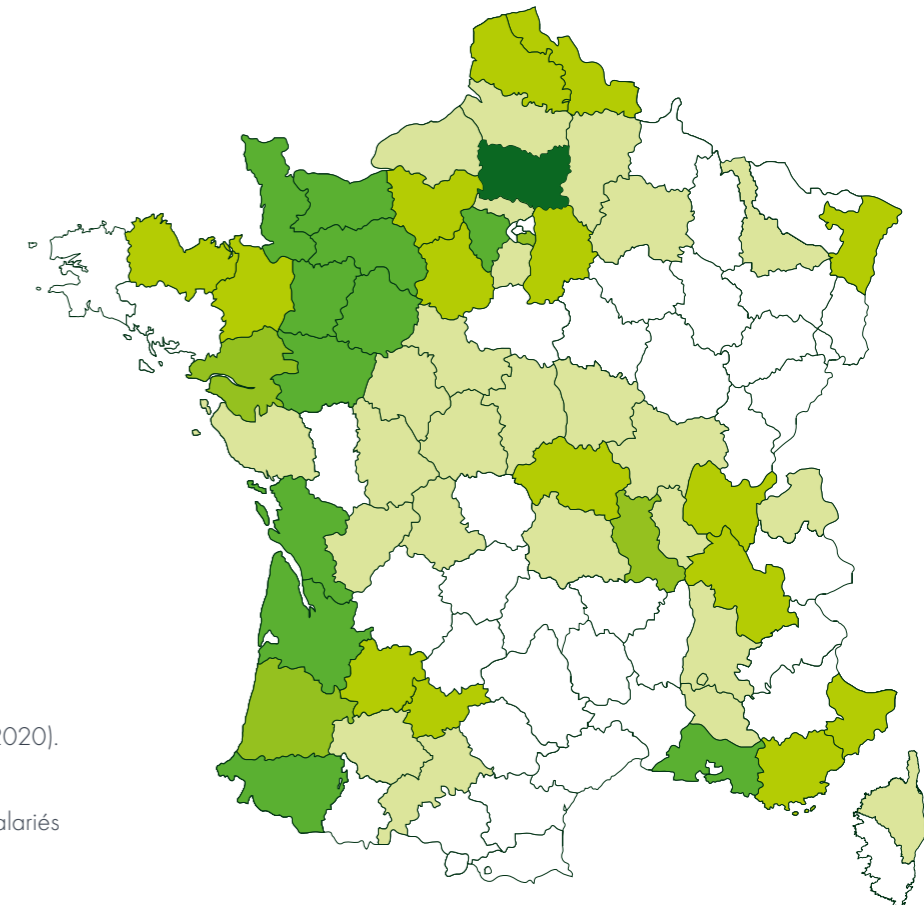
» RÉPARTITION DES SALARIÉS TROT ET GALOP PAR DÉPARTEMENT



Les 5 premiers départements	Salariés 2021	Salariés 2012
Oise*	732	808
Orne	387	381
Maine-et-Loire	345	216
Mayenne	341	371
Calvados	298	253

* Focus salariés OISE
279 femmes, soit 37,8% de salariées (35% en 2020).
459 hommes (-9,8% par rapport à 2020).

Ces **5** départements représentent **53,8%** des salariés du territoire national.

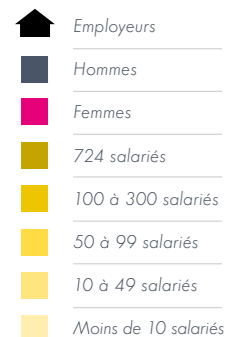




LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.



6.2 CARTE GALOP



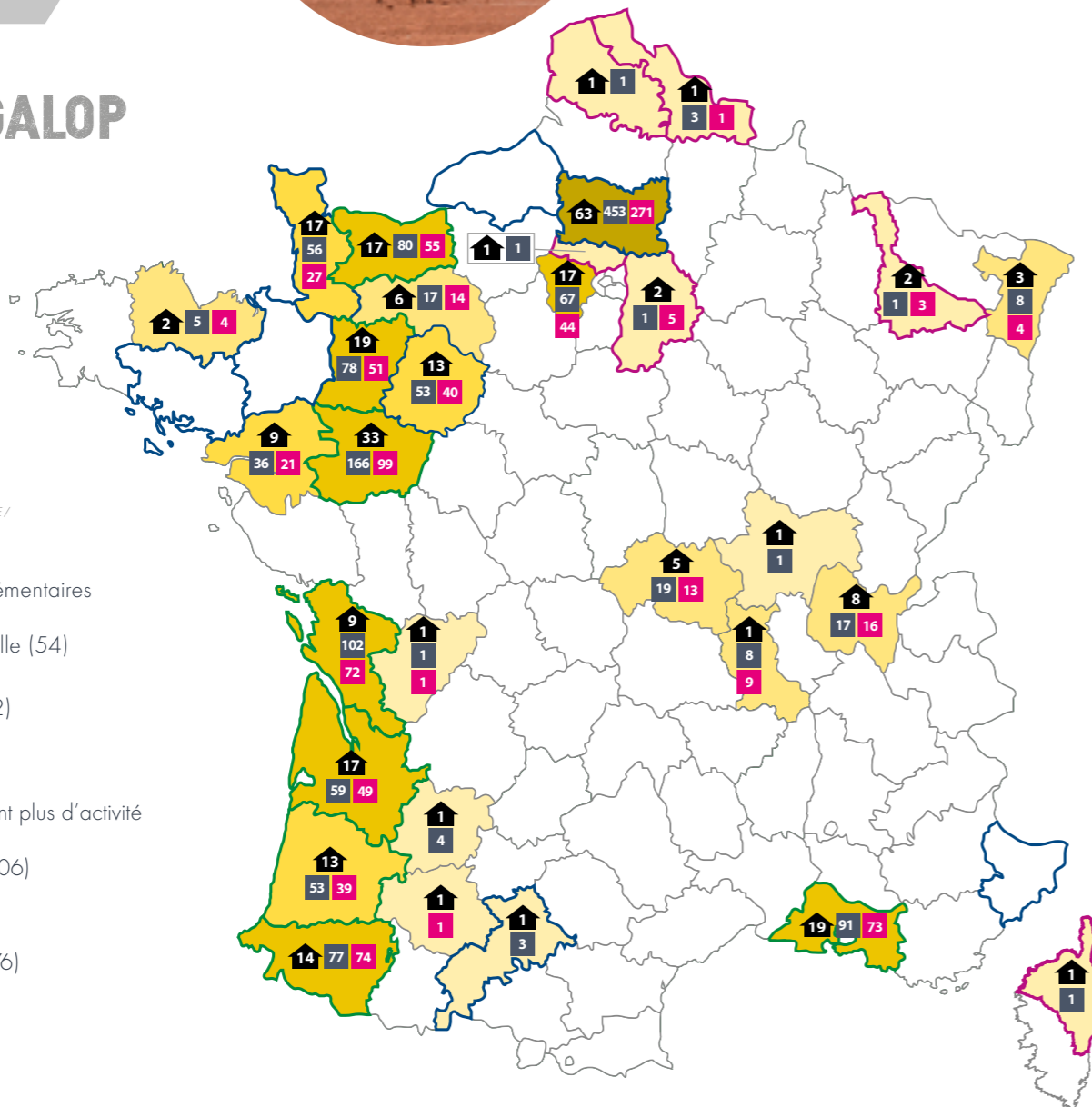
SOURCES : AG2R LA MONDIALE / FRANCE GALOP 2021

5 départements supplémentaires (par rapport à 2020)

- Meurthe-et-Moselle (54)
- Nord (59)
- Pas-de-Calais (62)
- Val-d'Oise (95)
- Corse (2A/2B)

4 départements n'ayant plus d'activité (par rapport à 2020)

- Alpes-Maritimes (06)
- Ile-et-Vilaine (35)
- Morbihan (56)
- Seine-Maritime (76)



6.3 CARTE TROT



SOURCES : AG2R LA MONDIALE / SECF 2021

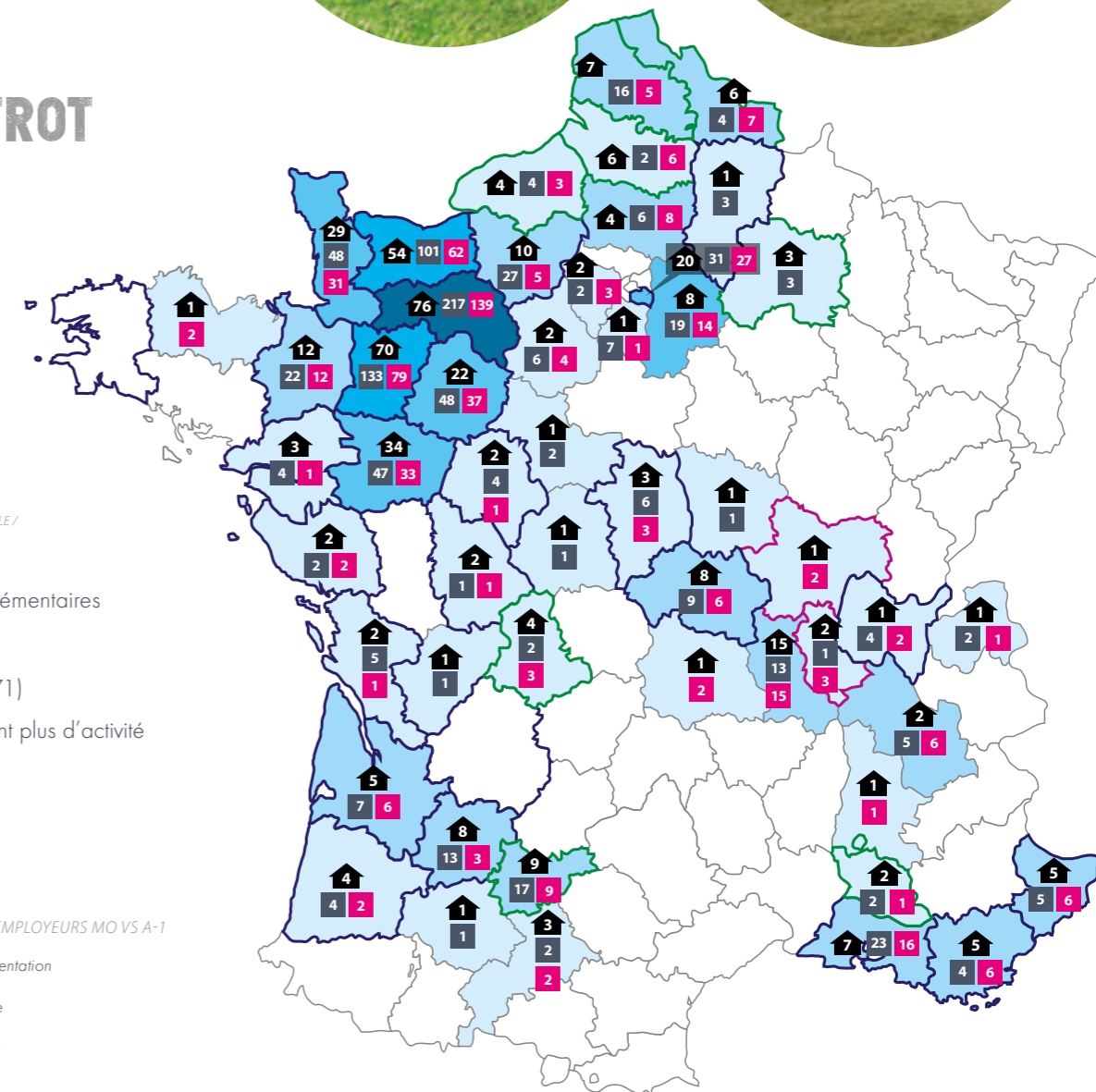
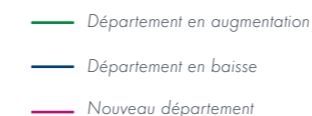
2 départements supplémentaires (par rapport à 2020)

- Rhône (69)
- Saône-et-Loire (71)

2 départements n'ayant plus d'activité (par rapport à 2020)

- Finistère (29)
- Dordogne (24)

VARIATION NOMBRE EMPLOYEURS MO VS A-1



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.

6.4 DONNÉES DÉTAILLÉES DE L'ANNÉE 2021

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariées Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2021/2012	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Ain - 01	217	25	8	1	16	2	17	4	33	6	7	4	-6	3
Aisne - 02	5	46	0	1	0	0	0	3	0	3	0	15	0	-4
Allier - 03	132	238	5	8	13	6	19	9	32	15	4	16	-1	-6
Alpes-Maritimes - 06	2	164	0	5	0	6	0	5	0	11	0	15	0	-4
Ardennes - 08	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2
Ariège - 09	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-4	0
Aveyron - 12	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône - 13	559	447	19	7	73	16	91	23	164	39	3	11	3	20
Calvados - 14	395	1663	17	54	55	62	80	101	135	163	3	10	47	-2
Cantal - 15	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente - 16	0	40	1	1	1	0	1	1	2	1	0	40	2	-1
Charente-Maritime - 17	560	152	9	2	72	1	102	5	174	6	3	25	93	-8
Cher - 18	6	131	0	3	0	3	0	6	0	9	0	15	0	2
Corrèze - 19	64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-6	0
Corse - 2A/2B	122	4	1	0	0	0	1	0	1	0	122	0	-1	0
Côte-d'Or - 21	21	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Côtes-d'Armor - 22	83	88	2	1	4	2	5	0	9	2	9	44	0	0
Dordogne - 24	4	70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Drôme - 26	0	35	0	1	0	1	0	0	0	1	0	35	-3	-3
Eure - 27	0	322	0	10	0	5	0	27	0	32	0	10	0	-5
Eure-et-Loir - 28	1	12	0	2	0	4	0	6	0	10	0	1	0	-5
Finistère - 29	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gard - 30	4	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Garonne - 31	35	99	1	3	0	2	3	2	3	4	12	25	0	-7
Gers - 32	9	27	1	1	1	0	0	1	1	1	9	27	1	-1
Gironde - 33	427	95	17	5	49	6	59	7	108	13	4	7	-14	-2

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2021



DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariées Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2021/2012	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Ille-et-Vilaine - 35	12	461	0	12	0	12	0	22	0	34	0	14	-17	-12
Indre - 36	5	25	0	1	0	0	0	1	0	1	0	25	-3	-1
Indre-et-Loire - 37	3	116	0	2	0	1	0	4	0	5	0	23	0	-8
Isère - 38	0	69	0	2	0	6	0	5	0	11	0	6	-12	8
Landes - 40	498	257	13	4	39	2	53	4	92	6	5	43	4	3
Loir et Cher - 41	0	7	0	1	0	0	0	2	0	2	0	4	0	-2
Loire - 42	63	610	1	15	9	15	8	13	17	28	4	22	4	-4
Loire-Atlantique - 44	273	99	9	3	21	1	36	4	57	5	5	20	25	-13
Loiret - 45	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2
Lot - 46	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne - 47	3	281	1	8	0	3	4	13	4	16	1	18	4	-8
Maine-et-Loire - 49	957	1071	33	34	99	33	166	47	265	80	4	13	126	3
Manche - 50	366	1134	17	29	27	31	56	48	83	79	4	14	35	-13
Marne - 51	0	27	0	3	0	0	0	3	0	3	0	9	0	0
Mayenne - 53	603	2303	19	70	51	79	78	139	129	218	5	11	6	-30
Meurthe-et-Moselle - 54	49	0	2	0	3	0	1	0	4	0	12	0	1	0
Meuse - 55	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Morbihan - 56	47	38	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3	0
Moselle - 57	11	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2	0
Nièvre - 58	11	27	0	1	0	0	0	1	0	1	0	27	0	-2
Nord - 59	2	164	1	6	1	7	3	4	4	11	1	15	4	-4
Oise - 60	2080	106	63	4	271	8	453	6	724	14	3	8	-59	-11
Orne - 61	212	2813	6	76	14	133	17	217	31	350	7	8	-17	17
Pas-de-Calais - 62	5	169	1	7	0	5	1	16	1	21	5	8	1	1
Puy de Dôme - 63	0	20	0	1	0	2	0	0	0	2	0	10	0	1
Pyrénées Atl. - 64	544	12	14	0	74	0	77	0	151	0	4	0	-34	0

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2021

6

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariées Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2021/2012	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Hautes-Pyrénées - 65	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales - 66	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bas-Rhin - 67	169	13	3	0	4	0	8	0	12	0	14	0	4	-21
Rhône - 69	5	115	0	2	0	3	0	1	0	4	0	29	0	-2
Saône-et-Loire - 71	17	51	1	1	0	2	1	0	1	2	17	26	-2	-7
Sarthe - 72	362	862	13	22	40	37	53	48	93	85	4	10	3	1
Haute-Savoie - 74	0	2	0	1	0	1	0	2	0	3	0	1	0	-1
Seine-Maritime - 76	4	104	0	4	0	3	0	4	0	7	0	15	-4	-4
Seine-et-Marne - 77	5	236	2	8	5	14	1	19	6	33	1	7	0	-6
Yvelines - 78	419	22	17	2	44	3	67	2	111	5	4	4	-131	3
Deux-Sèvres - 79	8	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme - 80	7	96	0	6	0	6	0	2	0	8	0	12	0	-4
Tarn - 81	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne - 82	4	417	0	9	0	9	0	17	0	26	0	16	0	6
Var - 83	5	145	0	5	0	6	0	4	0	10	0	15	0	-8
Vaucluse - 84	5	78	0	2	0	1	0	2	0	3	0	26	0	-2
Vendée - 85	13	205	0	2	0	2	0	2	0	4	0	51	0	-4
Vienne - 86	6	66	0	2	0	1	0	1	0	2	0	33	0	-4
Haute-Vienne - 87	15	105	0	4	0	3	0	2	0	5	0	21	0	0
Vosges - 88	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne - 89	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Territoire de Belfort - 90	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Essonne - 91	1	47	0	1	0	1	0	7	0	8	0	6	0	1
Hauts-de-Seine - 92	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Val-de-Marne - 94	0	692	0	20	0	27	0	37	0	64	0	11	0	-20
Val-d'Oise - 95	15	0	1	0	0	0	1	0	1	0	15	0	1	0
Dép. d'outre mer - 97	178	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2021

7

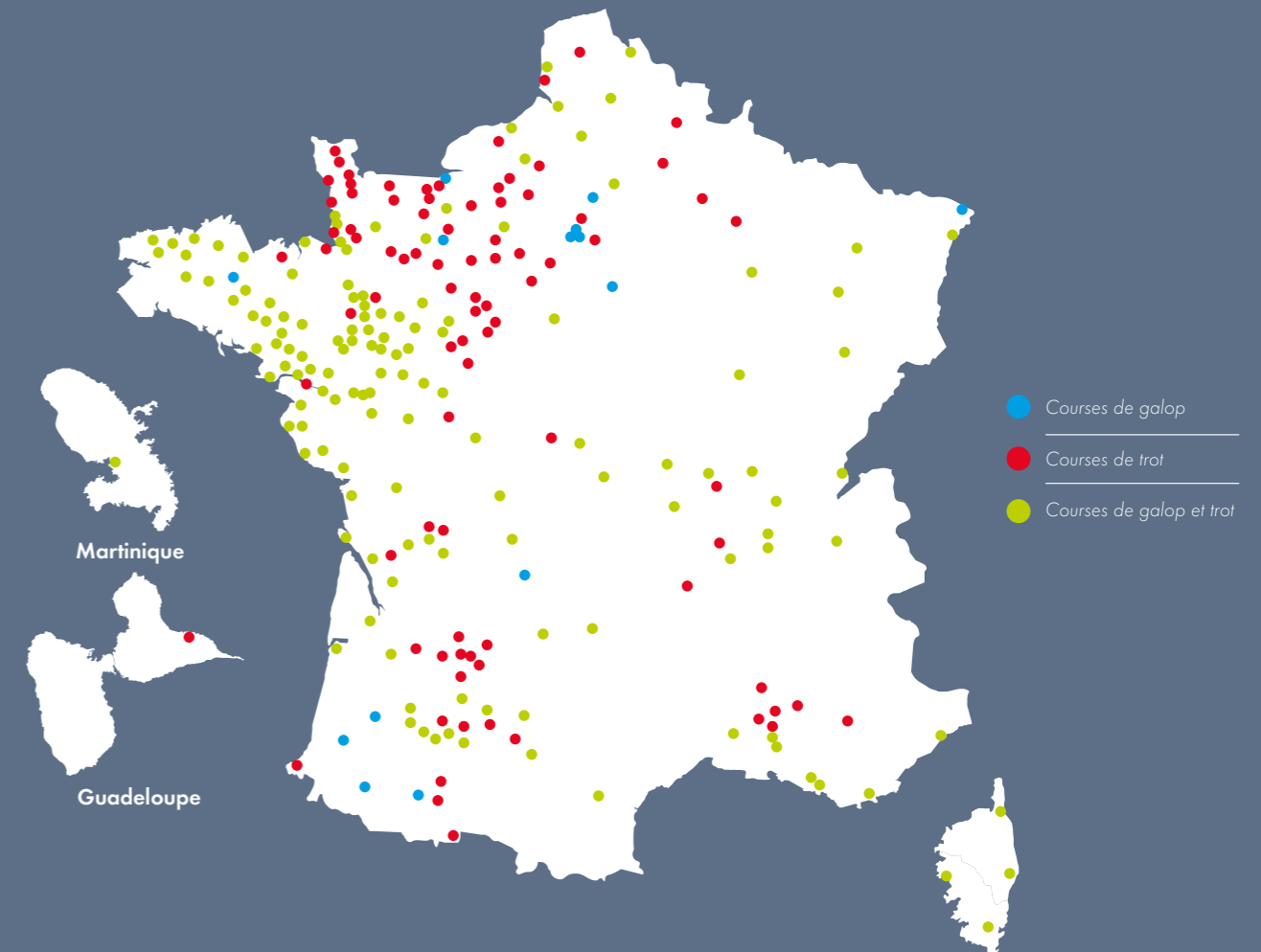
LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES.

CHIFFRES CLÉS

235 hippodromes dont 2 ultramarins

45% des hippodromes sont sur le quart nord-ouest de la France

SOURCE : FNCH 2021





L'AFASEC.

L'AFASEC est une association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Économie et des Finances.

3 missions principales lui sont confiées par l'Institution des courses, à savoir France Galop et la Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français :

- la formation
- l'action sociale pour accompagner les salariés tout au long de leur vie
- le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques

L'AFASEC compte **267** collaborateurs (150 femmes (56%) / 117 hommes) répartis sur 13 sites en France dont plus de 100 formateurs (moniteurs, enseignants, éducateurs).

8.1 FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS

94,7% de réussite aux examens professionnels en 2021
(96% pour la CAPA, 91% pour le BAC PRO)

91,4% sont en insertion professionnelle à la fin de leur formation
(65% sont en emploi dans une écurie de courses, 26,4% sont en poursuite d'études, en contrat d'alternance école/entreprise)

1 école, **5** campus avec internat au cœur d'importants centres d'entraînement

584 élèves et apprentis

31 courses écoles organisées en France (sur 75 initialement prévues)

8.2 ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DES ÉCURIES DE COURSES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

L'AFASEC est présente tout au long de la vie des professionnels des courses.

De l'entrée dans la vie active à la retraite, elle leur apporte le soutien nécessaire aux moments clés de la vie.

L'accès au logement et à la restauration

Pour accueillir les cavaliers, l'AFASEC a implanté sept résidences, dotées d'un restaurant, à proximité des grands centres d'entraînement. L'AFASEC a également réservé des places dans le parc social.

L'accompagnement

Un réseau d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale est présent sur tout le territoire des courses pour aider de façon quotidienne et immédiate les professionnels dans leurs démarches.

L'appui aux familles

Du fait de la féminisation continue de la filière, l'AFASEC a organisé un éco-système permettant aux cavaliers de concilier vie familiale et métiers des courses :

- des accueils d'enfants adaptés au rythme des écuries
- des aides financières pour la garde des enfants, leur scolarisation et leurs vacances

L'appui financier

16 allocations sociales ou aides exceptionnelles peuvent être accordées aux salariés afin de les accompagner dans leur vie professionnelle et familiale.

La santé et la prévoyance

Pour l'ensemble de la profession, l'AFASEC participe financièrement à un régime complémentaire de santé et de prévoyance, en cas de frais de santé, d'incapacité ou d'invalidité.

L'AFASEC organise également le suivi médical des élèves.

L'accès à l'emploi

Pour permettre la mobilité des salariés, l'AFASEC a mis en place deux dispositifs :

- l'entreprise adaptée EPONA pour favoriser la reconversion des professionnels dans les activités de sellerie ou d'entretien d'espaces verts
- l'accompagnement quotidien des chercheurs d'emploi par l'équipe sociale, **au titre de la reconversion professionnelle.**

8.3 LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

L'AFASEC a un rôle de représentation sur le plan national auprès de différentes instances, notamment ministérielles et de conseil, dans la formation et l'exercice des métiers des courses hippiques.

L'AFASEC dispose d'un observatoire social sur l'activité d'entraînement de chevaux de courses :

- publication de données statistiques
- analyse des évolutions de cette filière en France.



8.4 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS

» UNE DIVERSITÉ DE STAGES À L'IMAGE DE LA RICHESSE DE NOS MÉTIERS

CHIFFRES
CLÉS

45 formations

578 participants

21 388 heures de formation



8.5 L'AFASEC EN RÉGION



8



L'AFASEC.

» SIÈGE SOCIAL AFASEC

Allée de Jardy / CS 70419
60635 Chantilly cedex
03 44 62 41 60
www.afasec.fr

» ÉCOLES DES COURSES HIPPIQUES

Campus de Grosbois
Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 23 43
ech-grosbois@afasec.fr

Campus de Cabriès
Plaine de l'Arbois
BP 27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 41 45
ech-cabries@afasec.fr

Campus de Gouvieux
5 rue du Chauffour - 60270 Gouvieux
03 44 57 07 02
ech-gouvieux@afasec.fr

Campus de Graignes
6 rue de l'Hippodrome Raymond Rigault
50620 Graignes
02 33 56 81 58
ech-graignes@afasec.fr

Campus de Mont-de-Marsan
Hippodrome - 164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan
05 58 06 81 00
ech-montdemarsan@afasec.fr

» ENTREPRISE ADAPTÉE

Espaces verts, Sellerie

AFASEC - EPONA
57 avenue du Général Leclerc
60500 Chantilly
03 44 62 41 90

» ACTION SOCIALE ET PRÉVOYANCE

Oise et Nord
03 44 62 41 61
(Chantilly)

Basse et Haute Normandie,
Ile-de-France
01 39 62 92 92
(Maisons-Laffitte)

Bretagne, Pays de Loire
02 43 91 82 13
(Laval)

Sud-ouest, Sud-est
05 59 13 80 84
(Pau)

Est et Centre-Est
01 45 69 07 52
(Domaine de Grosbois)

Prévoyance
0800 08 58 71

» RÉSIDENCES DES COURSES HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 63 29

Plaine de l'Arbois
BP27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 10 26

Avenue d'Orléans
60500 Chantilly
03 44 62 63 00

Parc du Cheval - Le Luizard
01150 Chazey-sur-Ain
04 78 00 66 90

45 avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
02 31 98 58 28

2 avenue Hoche
78600 Maisons-Laffitte
01 39 62 05 05

Domaine de Sers
Allée Buffon
64000 Pau
05 59 62 00 33

8.6 PROJET DE L'ASSOCIATION AFASEC 2018-2022

» NOS ENGAGEMENTS AU SERVICE DE LA PROFESSION

Ce projet est un guide. Il donne le sens du travail de l'AFASEC en rappelant ses activités, ses objectifs, l'environnement dans lequel elle décline ses actions ainsi que les valeurs qu'elle respecte et met en œuvre. Il s'appuie sur nos savoir-faire et se décline dans chacun de nos établissements.

NOS VALEURS POUR RÉUSSIR

- l'humain au cœur de nos actions
- professionnalisme
- respect

NOTRE VISION

- anticiper les évolutions
- s'adapter

NOTRE MISSION

- former
- accompagner

NOTRE MÉTIER

- transformer les atouts humains en réussite

NOS 4 AXES D'ENGAGEMENT

1/ S'intégrer dans le milieu professionnel et l'environnement

- Être en contact permanent avec la profession et à l'écoute des besoins en matière d'accompagnement social et de formation.
- Faire des écuries d'application un outil de référence répondant aux attentes de la profession.
- Intégrer pleinement les simulateurs comme outils de performance et les partager avec la profession.
- Œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes que nous formons.
- Être un outil de référence pour l'Institution et ses besoins.

2/ Développer nos ressources

3/ Optimiser nos fonctionnements

4/ Impliquer tous les salariés

L'OBSERVATOIRE SOCIAL EST RÉALISÉ
AVEC LA CONTRIBUTION DE :



FRANCE
GALOP



FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES



institut français
du cheval
et de l'équitation



AG2R LA MONDIALE



LAFASEC est sensible à la protection de la nature.
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

« LE CHEVAL RECRUTE ! »